



L'ENT à l'école

L'environnement numérique de travail (ENT) est une plateforme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'une école, et leurs interlocuteurs au sein des académies et des collectivités. C'est le prolongement numérique de l'école, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'ENT est un portail de services en ligne, c'est à dire un site web sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'élève, l'enseignant et l'ensemble des personnels de l'école peuvent trouver les informations, outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives. Il est également destiné aux parents d'élève, qui y trouvent les informations concernant leur enfant et son école, ainsi que les moyens de communiquer avec le personnel éducatif.

Il a pour ambition de devenir un outil de travail au quotidien. Il répond, de manière personnalisée, aux besoins de chaque utilisateur, il permet :

- aux élèves :
 - l'appropriation et la maîtrise du numérique, partie intégrante des enseignements obligatoires ;
 - une mise en mémoire des apprentissages ;
 - la continuité pédagogique hors temps scolaire, améliorant ainsi l'évolution des conditions d'apprentissage grâce à un accès permanent aux outils, ressources et documents numériques de la classe ;
 - l'acquisition des connaissances et la validation des compétences du socle commun en fin de scolarité primaire.
- aux familles :
 - le suivi de la scolarité de l'enfant ;
 - une communication plus aisée avec l'école ;
 - un accès aux informations et aux services proposés par les collectivités.
- aux enseignants :
 - l'utilisation de ressources en ligne ;
 - une communication renforcée avec les familles ;
 - la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée ;
 - la mutualisation et les échanges au sein de l'école.
- aux directeurs :
 - un outil facilitant la gestion de l'école et notamment ses relations avec la collectivité.
- aux communes :
 - la modernisation du service public ;
 - le regroupement des moyens numériques et l'accélération des usages ;
 - la rationalisation et la synergie avec les services périscolaires existants ou à venir